

# Trouble du comportement

## Un suivi régulier est indispensable

En consultation de comportement, le suivi est essentiel : même si le problème est simple à régler, il est important de connaître les résultats des prescriptions et/ou du traitement donnés. Dans ce domaine, « pas de nouvelles » ne signifie pas forcément « bonnes nouvelles » ! Les propriétaires appréciant généralement beaucoup l'intérêt que le vétérinaire porte à leur animal, il ne faut pas hésiter à les solliciter pour garder le contact.



Les Drs Catherine Mège et Dominique Lachapèle expliquaient leur expérience du suivi de chiens présentant des troubles du comportement lors du dernier congrès AFVAC en s'appuyant sur des cas cliniques.

### Planifier d'emblée les visites de suivi

C'est dès la première consultation pour trouble du comportement qu'il faut annoncer la suite : en moyenne, on peut espérer régler un problème simple en 1 à 3 consultations mais une situation complexe peut nécessiter un suivi beaucoup plus long. L'espacement entre les consultations dépend aussi du problème à traiter : cela va de 8 jours à 2 mois...

Dans tous les cas, il faut insister sur la nécessité de respecter le délai entre deux consultations. Il est également important de garder le contact avec les propriétaires, par téléphone ou par courriel, surtout si la date du prochain rendez-vous est éloignée.

Dans l'intervalle, encourageons les propriétaires à noter leurs observations à propos de leur chien ou de leur chat. On est d'ailleurs souvent surpris de la précision qu'ils mettent à tenir à jour ces « *journaux de bord* ». Les inciter à filmer leur animal est également très utile pour partager les informations avec eux.

### Réévaluer la situation lors de la 2<sup>e</sup> visite

Parfois, le contexte de la première consultation ne permet pas de prendre en compte les aspects comportementaux aussi soigneusement que l'on voudrait. Il arrive par exemple qu'un chien soit présenté pour « *agressivité* » mais que l'on observe un problème pathologique pouvant être à l'origine de douleurs. Ce trouble doit alors être traité en priorité, quitte à réévaluer le comportement du chien plus tard. Ce dernier peut tout à fait redevenir normal s'il n'a plus mal.

Lorsqu'un traitement médical et/ou comportemental a été prescrit la première fois, il est indispensable d'en faire un bilan, ainsi que de repérer les effets secondaires éventuels (il est préférable de les annoncer avant le début du traitement quand on peut les prévoir).

Si nécessaire, les prescriptions seront revues lors des consultations de suivi : changement de dose, de molécule, etc. L'observance est un sujet crucial lors de trouble

du comportement : attention aux propriétaires qui ont tendance à stopper le traitement dès que le chien va mieux. Il faut par exemple les informer qu'il ne faut jamais arrêter brutalement de donner un inhibiteur sélectif de recapture de la sérotonine. S'il est envisageable, le sevrage médicamenteux doit toujours être progressif et avoir lieu sous contrôle vétérinaire.

### Renforcer l'alliance avec les propriétaires

Le suivi d'un animal s'inscrit dans le cadre d'un « contrat thérapeutique » conclu avec le propriétaire et il est fréquent de devoir remotiver ce dernier pour qu'il continue ses efforts.

Lors des consultations de suivi, sachons écouter les propriétaires ainsi que toutes les personnes qui vivent dans l'entourage de l'animal. Les perceptions individuelles peuvent en effet être différentes.

N'hésitons pas à remettre les choses en perspective quand les observations sont négatives. En matière de comportement, on avance souvent pas à pas ; il faut donc savoir faire remarquer toutes les améliorations déjà constatées chez l'animal afin de valoriser les changements. Par exemple, si le propriétaire dit : « *il grogne plus* », sachez répondre (si c'est le cas) : « *oui mais il ne mord plus* ».

Soyons attentifs à l'apparition éventuelle de nouveaux symptômes : il arrive qu'un chien qui récupère d'un syndrome de privation prenne progressivement le pouvoir à la maison. Ne laissons pas la situation s'inverser et le chien devenir un tyran domestique !

Il est très intéressant de faire noter l'évolution du comportement de l'animal par le propriétaire (ex : de -10 à +10). Cela permet d'objectiver les choses, surtout dans les cas où le niveau d'exigence des propriétaires croît avec les progrès de l'animal. Il n'est en effet pas rare qu'un propriétaire exprime son insatisfaction au début de la consultation mais qu'il note à 8/10 les progrès constatés !

Au fur et à mesure de l'avancement de la thérapie, il faut fixer de nouveaux objectifs, dans la continuité de ce qui a été entrepris, mais en sachant raison garder. Catherine Mège rappelle qu'il n'existe pas de « *chien parfait* ». Face aux nouvelles demandes qui peuvent émerger, il ne faut pas hésiter à recadrer les choses lorsque les exigences



Conférencière  
**Catherine Mège**  
Docteur vétérinaire



Conférencière  
**Dominique Lachapèle**  
Docteur vétérinaire



deviennent excessives, compte tenu des bons résultats déjà observés. De même un propriétaire doit accepter que son chien, qui manifestait un syndrome d'hyper-attachement, devienne plus distant : sachons lui rappeler que c'était l'objectif poursuivi...

Au début d'une consultation de suivi, évitons de poser la question « ça va ? » à l'arrivée du propriétaire. Le risque est en effet de s'entendre répondre : « et bien justement non, etc. ». Préférons des formules plus objectives, telles que : « qu'est-ce qui a changé depuis la dernière fois ? » ou « où en êtes-vous ? ».

## Savoir mettre un terme au suivi

Il faut savoir mettre fin aux visites de suivi quand elles ne s'imposent plus car l'animal va beaucoup mieux. La décision est évidemment à prendre d'un commun accord avec le propriétaire mais on peut rester à son écoute tout en se contentant d'une visite annuelle de contrôle...

Dans le domaine du comportement comme ailleurs, il faut aussi savoir accepter les échecs. Il est inutile de s'acharner inutilement à vouloir améliorer l'état d'un chien ou d'un chat quand les résultats sont trop limités pour permettre

au propriétaire de bien vivre avec son animal. Il arrive qu'un placement voire une euthanasie deviennent incontournables pour l'équilibre ou la sécurité du propriétaire. Le déculpabiliser est alors très important : un propriétaire accepte généralement mieux le constat d'échec s'il est posé par le vétérinaire.

Dans certains cas, l'échec est d'ailleurs uniquement ressenti par le vétérinaire, qui risque alors de tomber dans des pensées négatives telles que « je suis nul » ou « ils n'ont rien compris » (quand les propriétaires ne suivent pas les conseils prodigués). Pour éviter ce type de réflexions stériles, cherchons plutôt à analyser les causes de l'échec... Pas assez de rigueur dans le suivi ? Mauvaise alliance avec le propriétaire ? Thérapie inadaptée ?...

Dans les cas où le suivi d'un trouble du comportement n'a pas donné les effets espérés, le Dr Catherine Mège rappelle que les échanges avec les confrères/conseurs sont toujours très utiles et que les ateliers régionaux Zoopsy sont autant d'occasions d'apprendre et de se remotiver ! ■

*Pascale Pibot  
Docteur vétérinaire*

*L'auteure et la rédaction remercient  
le Dr Catherine Mège pour sa relecture attentive.*

**NOM :** Bravecto 112,5 mg comprimés à croquer pour chiens de très petite taille (2-4,5 kg). Bravecto 250 mg comprimés à croquer pour chiens de petite taille (> 4,5-10 kg). Bravecto 500 mg comprimés à croquer pour chiens de taille moyenne (> 10-20 kg). Bravecto 1000 mg comprimés à croquer pour chiens de grande taille (> 20-40 kg). Bravecto 1400 mg comprimés à croquer pour chiens de très grande taille (> 40-56 kg). **Comprimé à croquer.** Comprimé de couleur marron clair à marron foncé, avec une surface lisse ou légèrement rugueuse et de forme circulaire. Des marbrures, des taches, ou bien les deux, peuvent être visibles. **Composition :** chaque comprimé à croquer contient : Bravecto comprimés à croquer pour chiens de très petite taille (2-4,5 kg) Fluralaner 112,5 mg ; Bravecto comprimés à croquer pour chiens de petite taille (> 4,5-10 kg) Fluralaner 250 mg ; Bravecto comprimés à croquer pour chiens de taille moyenne (> 10-20 kg) Fluralaner 500 mg ; Bravecto comprimés à croquer pour chiens de grande taille (> 20-40 kg) Fluralaner 1.000 mg ; Bravecto comprimés à croquer pour chiens de très grande taille (> 40-56 kg) Fluralaner 1.400 mg. **Indications :** Traitement des infestations par les tiques et les puces chez les chiens. Ce médicament vétérinaire est un insecticide et un acaricide systémique qui assure : - une activité insecticide immédiate et persistante sur les puces (*Ctenocephalides felis*) pendant 12 semaines, - une activité acaricide immédiate et persistante sur les tiques pendant 12 semaines pour *Ixodes ricinus*, *Dermacentor reticulatus* et *Dermacentor variabilis*, - une activité acaricide immédiate et persistante sur les tiques pendant 8 semaines pour *Rhipicephalus sanguineus*. Afin d'être exposées à la substance active, les puces et les tiques doivent être présentes sur l'animal et avoir commencé à se nourrir. L'effet sur les puces débute dans les 8 heures (*C. felis*) et dans les 12 heures pour les tiques (*I. ricinus*). Le produit peut être utilisé dans le cadre d'un plan de traitement de la dermatite allergique par piqûres de puces (DAPP). **Contre-indications :** Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité au principe actif ou à l'un des excipients. **Effets indésirables :** Les effets indésirables fréquemment observés lors des essais cliniques (1,6 % des chiens traités) sont des effets gastro-intestinaux légers et transitoires tels que diarrhée, vomissements, inappétence et pyalisme. La fréquence des effets indésirables est définie en utilisant la convention suivante : - très fréquent (effets indésirables chez plus d'1 animal sur 10 au cours d'un traitement), - fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 100), - peu fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 1 000), - rare (entre 1 et 10 animaux sur 10 000), - très rare (moins d'un animal sur 10 000, y compris les cas isolés). **Précautions particulières d'emploi chez les animaux :** En l'absence de données disponibles, le médicament vétérinaire ne doit pas être utilisé chez les chiots âgés de moins de 8 semaines et/ou chez les chiens dont le poids est inférieur à 2 kg. Le produit ne doit pas être administré à moins de 8 semaines d'intervalle, car l'innocuité pour des intervalles plus courts n'a pas été testée. **Utilisation en cas de gravidité, lactation, ponte :** L'innocuité du médicament vétérinaire a été démontrée chez les chiennes reproductrices, gestantes et allaitantes. Peut être utilisé chez les chiennes reproductrices, gestantes et allaitantes. **Interactions médicamenteuses :** Aucune connue. Le fluralaner est fortement lié aux protéines plasmatiques. Cela peut entraîner une compétition avec les autres molécules fortement liées aux protéines plasmatiques comme les anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) et les dérivés de la coumarine (warfarine). L'incubation de fluralaner avec du carprofène ou de la warfarine dans du plasma de chien aux concentrations maximales attendues dans le plasma n'a pas réduit la liaison du fluralaner, du carprofène ou de la warfarine avec les protéines plasmatiques. Lors des essais cliniques terrain, aucune interaction n'a été observée entre Bravecto comprimés à croquer pour chiens et des médicaments vétérinaires utilisés de façon routinière. **Posologie, mode et voie d'administration :** Voie orale. Bravecto doit être administré comme suit (correspondant à une dose de 25-56 mg de fluralaner/kg de poids corporel dans une gamme de poids) : poids du chien 2-4,5 : 1 comprimé Bravecto 112,5 mg ; poids du chien > 4,5-10 : 1 comprimé Bravecto 250 mg ; poids du chien > 10-20 : 1 comprimé Bravecto 500 mg ; poids du chien > 20-40 : 1 comprimé Bravecto 1000 mg ; poids du chien > 40-56 : 1 comprimé Bravecto 1400 mg. Les comprimés à croquer ne doivent pas être cassés ou divisés. Pour les chiens de plus de 56 kg de poids corporel, utiliser l'association de deux comprimés qui se rapproche le plus du poids corporel. **Méthode d'administration :** Administrer Bravecto comprimés à croquer au moment ou autour du moment du repas. Bravecto est un comprimé à croquer et est bien accepté par la plupart des chiens. Si le comprimé n'est pas pris volontairement par le chien, il peut également être donné avec de la nourriture ou directement dans la gueule. Le chien doit être surveillé pendant l'administration afin de s'assurer que le comprimé a bien été ingéré. **Programme de traitement :** Pour un contrôle optimal de l'infestation par les puces, le médicament vétérinaire doit être administré à intervalles de 12 semaines. Pour un contrôle optimal de l'infestation par les tiques, le calendrier de retraitement dépend de l'espèce des tiques. Voir rubrique 4.2. **Surdosage :** Aucun effet secondaire n'a été observé chez les chiens âgés de 8-9 semaines et pesant 2,0-3,6 kg, après administration orale à 5 fois la dose maximale recommandée (168 mg/kg de poids corporel). Aucun signe clinique lié au traitement n'a été observé. **Mise en garde particulière pour chaque espèce de destination :** Pour pouvoir être exposés au fluralaner, les parasites doivent avoir commencé à se nourrir sur l'animal ; par conséquent, le risque de transmission de maladies d'origine parasitaire ne peut être exclu. **Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le produit aux animaux :** Conserver le produit dans l'emballage d'origine jusqu'à utilisation, afin d'éviter que les enfants puissent avoir un accès direct au produit. Ne pas manger, ne pas boire ou fumer pendant l'utilisation du produit. Bien se laver immédiatement les mains avec de l'eau et du savon après utilisation. **Temps d'attente :** sans objet. **Incompatibilités :** aucune connue. **Précautions particulières de conservation :** tenir hors de la vue et de la portée des enfants. **Présentations :** EU/2/13/158. Bravecto 112,5 mg comprimés à croquer pour chiens de très petite taille (2-4,5 kg). Bravecto 250 mg comprimés à croquer pour chiens de petite taille (> 4,5-10 kg). Bravecto 500 mg comprimés à croquer pour chiens de taille moyenne (> 10-20 kg). Bravecto 1000 mg comprimés à croquer pour chiens de grande taille (> 20-40 kg). Bravecto 1400 mg comprimés à croquer pour chiens de très grande taille (> 40-56 kg). Fabriqué par Intervet GesmbH, Vienna, Autriche. **Usage vétérinaire. A ne délivrer que sur ordonnance.** Intervet, 49071 BEAUCOUZE CEDEX, France.